

## LES TROTTOIRS NE SONT PAS DES PARKINGS !!!

De plus en plus d'automobilistes prennent les trottoirs de la commune pour des parkings, obstruant le passage. Les véhicules ainsi stationnés obligent les piétons à emprunter la chaussée destinée aux automobilistes au risque d'être victimes d'un accident. Une scène malheureusement devenue très « familière » !!

Dans l'esprit de beaucoup, se garer sur un trottoir ne dérange personne. Mais en vérité cette attitude empoisonne la vie de beaucoup de monde... Les papas et mamans avec poussette, les personnes âgées pour qui descendre du trottoir représente une épreuve pénible et dangereuse, les enfants, les handicapés, et d'une façon générale, tous les piétons qui aiment marcher en discutant côte à côte... De plus, ce genre de stationnement peut gêner la visibilité des véhicules lors des sorties de parkings ou aux intersections.

Rappelons que ce manque de civisme relève du non respect du code de la route et est passible d'une amende.



### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE CHERCHE BENEVOLES...

La bibliothèque municipale est à la recherche de bénévoles pour s'occuper de son fonds et assurer l'accueil au public aux heures d'ouverture.

#### Ouverture au public

- mardi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30
- mercredi de 14 h 00 à 17 h 00
- jeudi : Bébés lecteurs de 10 h 00 à 11 h 00

### RESPECT DU VOISINAGE

Avec les beaux jours, nous redécouvrons nos jardins et le plaisir de procéder à divers travaux extérieurs.

S'occuper de son jardin ou se livrer au bricolage sont des activités fort agréables, mais l'utilisation de machines bruyantes telles que tondeuses, tronçonneuses, bétonnières ne peut se faire qu'à certains horaires :

- Jours ouvrables : de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00  
Samedi : de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00  
Dimanche et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

## MANIFESTATIONS A VENIR

### AVRIL

**Samedi 30**  
Repas Gamelle des Anciens Combattants

### MAI

**Samedi 7**  
Journée « Portes Ouvertes » à Concordia  
**Dimanche 8**  
Commémoration à 11 h 00  
**Mercredi 11**  
Spectacle « Lire et Elire » à la bibliothèque  
**Samedi 21**  
Théâtre : Salle des Banquets  
**Samedi 28**  
-Apéro de l'amitié : Epicurien  
- Théâtre : Salle des Banquets

### JUIN

**Jeu 2**  
Trail des Premières Côtes : 8h30 Gymnase  
**Dimanche 5**  
Vide Grenier  
**Mardi 7**  
Danse école : Ecole maternelle  
**Vendredi 10**  
Repas des accueils périscolaires  
**Samedi 11**  
Fête de la Saint-Jean  
**Samedi 18**  
Commémoration  
Gala de danse  
**Samedi 25**  
Fête de la Gym

### CARTE D'IDENTITE

En raison de l'approche des vacances d'été, le nombre de demande de carte d'identité augmente considérablement. De ce fait, les délais d'obtention augmentent également. Ne tardez donc pas à venir faire votre dossier à la mairie. Il faut compter environ un mois et demi pour obtenir votre carte d'identité.

Il en est de même pour les passeports.

### FORUM APPRENTISSAGE DES HAUTS DE GARONNE

Une journée de rencontres jeunes et CFA Entreprises aura lieu le Mardi 3 mai 2011 de 10 h 00 à 12h30 et de 14 h 00 à 17 h 00 au « Rocher de Palmer » à Cenon.

Informations sur les métiers, les filières, les formations, les entreprises, les offres d'emploi et les recrutements...

Cette journée est organisée par la Mission Locale des Hauts de Garonne et le CIO de Cenon – Bx Rive Droite.  
Tél : 05 57 77 21 00

### COLLECTE SELECTIVE : POUBELLES JAUNES

Le ramassage des poubelles jaunes se fait le jeudi de chaque semaine paire. Prochaines collectes : 28 avril, 12 et 26 mai, 9 et 23 juin  
**Un calendrier plus détaillé du SEMOCTOM est disponible à la mairie.**

### POUBELLES MENAGERES ET POUBELLES JAUNES

Attention ! Pensez à sortir vos poubelles la veille au soir et à les rentrer au plus tôt et ce pour des raisons d'hygiène.

### CENTRE DE RECYCLAGE

Tél : 05 56 30 65 16. Zone Artisanale du Limancet

#### Horaires d'ouverture :

Lundi de 13 h 15 à 17 h 00  
du mardi au samedi de 09 h 15 à 13 h 00 et de 13 h 40 à 17 h 00.



# La Lettre

## Informations Municipales Saint-Caprais de Bordeaux

Avril 2011



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

### Un Conseil Municipal au complet. De gauche à droite

1<sup>er</sup> rang : A. SIERRA, M.D. CRAYSSAC, C. BONETA, A. LEVY, S. FROT, J.P. PETIT, R. MANGEMATIN, G. LAYRIS  
2<sup>ème</sup> rang : P. CIRIA, F. CHABAGNO, T. DAUBANES, C. FONTANET, C. DAUBIE, J. PEREZ, L. BILLET, P.J. COUSTEIX  
Dernier rang : D. BERNARDI, J. MORISSEAU, L. PROVOST, P. FORESTIER  
Absents : O. MAGNIER, V. KIFFER, B. MAUPOME

La première réunion du Conseil Municipal a eu lieu le samedi 2 avril 2011. Cette dernière avait pour ordre du jour, la mise en place du conseil et donc l'élection du maire et des adjoints. Ont été élus :

Jean-Paul PETIT	Maire
Christian BONETA	Maire adjoint
Renelle MANGEMATIN	2 <sup>ème</sup> adjoint
Bernard MAUPOME	3 <sup>ème</sup> adjoint
Sylvine FROT	4 <sup>ème</sup> adjoint
Alexandre SIERRA	5 <sup>ème</sup> adjoint
Claude FONTANET	6 <sup>ème</sup> adjoint

### APERU DE L'AMITIE

Le Conseil Municipal est heureux d'inviter l'ensemble des Saint-Capraisiens à venir partager, en toute convivialité, un apéritif le samedi 28 mai à partir de 11 h 00 au Domaine de Loustallaut.

Les frais engagés seront en totalité supportés par la première indemnité du Maire, des Adjoints et des Conseillers Délégués.

A l'issue de cette rencontre, l'ensemble des élus partagera un repas avec le personnel municipal.

### PERMANENCE DES ADJOINTS

**Renelle MANGEMATIN,**  
Affaires sociales  
mardi de 09 h 00 à 12 h 00  
et sur rdv  
**Christian BONETA,**  
Urbanisme  
lundi de 14 h 00 à 17 h 00  
et sur rdv

**Le Maire, Jean-Paul PETIT**  
reçoit sur rendez-vous pris  
à la mairie.



## Discours de Jean-Paul PETIT, lors de l'élection du Maire et des adjoints

L'histoire, parfois, vous réserve de drôles de surprises. Qui aurait pu prévoir, il y a 3 ans que je reviendrais au poste que je venais de quitter ; moi-même, je n'y pensais pas. « La critique est aisée, mais l'art est difficile » disais-je à Mme Magnier, il y a 3 ans. C'est vrai aussi pour nous aujourd'hui.

Tout d'abord, je remercie donc mes colistiers de « Saint-Caprais d'abord » d'avoir partagé cette aventure, car il n'y avait rien d'évident à être candidats, et surtout rien d'évident à être élus...

Nous arrivons dans une commune divisée comme jamais. Les trois dernières années ont été un cauchemar pour St-Caprais. La fin de campagne électorale a été du même registre : ragots, calomnies, mensonges, propos sortis de leur contexte etc...

Je remercie mes colistiers d'avoir su faire face à cette situation et d'avoir fait preuve de sang-froid en restant en dehors de ces pratiques.

Je pense aux 16 personnes, élues pour une durée très éphémère, mais qui ont joué un rôle si important. Je remercie toutes celles et tous ceux qui par leur vote ont permis notre élection et j'invite l'ensemble de la population à participer à la vie communale. Nous sommes aujourd'hui les élus de tous les saint-Capraisaisens.

Revenons maintenant aux fondamentaux. C'est peut-être le moment de rappeler que la commune étant la plus petite unité administrative, ceux qui l'administrent sont au plus près de la population. Ils sont en charge de gérer au mieux les finances pour le bien-être de tous et ils auront à cœur de tisser du lien social. Car, être élu c'est être au service de l'intérêt général. Tous les nouveaux membres de ce conseil municipal l'ont compris. C'est la raison de leur engagement pour Saint-Caprais. J'ai toute confiance en eux pour ces 3 années de fin de mandat. Notre équipe a la volonté de bien faire et elle a les compétences complémentaires nécessaires à sa réussite.

Je n'oublie pas non plus les 2 élues de 2008. Il ne tiendra qu'à elles de trouver leur place au sein de ce conseil municipal, il y a du travail pour tout le monde. Cependant, il est à déplorer que leur dernier courrier sur le restaurant scolaire s'assimile plus à un règlement de compte qu'à une véritable volonté de régler un problème, si problème il y a ! En 1995, lorsque j'ai succédé au grand-père de l'une d'elles, j'avais moi aussi l'occasion de régler des comptes, et il y avait matière à cela. Je ne l'ai pas fait, notre équipe ayant à cœur de vivre dans un climat serein et apaisé.

Pas moins de 84 candidats pour des élections partielles. Certes, c'est l'illustration du niveau de division au sein de Saint-Caprais, mais c'est peut-être aussi pour un grand nombre de saint-capraisaisens la volonté de s'investir pour sa commune. J'ai connu moi aussi le goût amer de la défaite. A ceux qui n'ont pas été élus, je demande de dépasser le stade de l'élection. Travaillons tous pour Saint-Caprais.

Pour réussir la fin du mandat, nous nous sommes engagés sur 10 priorités :

- Rétablir le fonctionnement du conseil municipal et des commissions.
- Ouvrir les commissions municipales aux concitoyens, en particulier l'urbanisme, sujet sensible à St Caprais.
- Redonner à la vie associative ardeur et confiance.
- Relancer l'information municipale et le site internet.
- Entretien et sécuriser les bâtiments communaux.
- Poursuivre la réfection du réseau routier.
- Améliorer la propreté de la commune.
- Agir dans le respect de l'environnement.
- Reprendre notre place dans les instances intercommunales afin d'y défendre les intérêts des Saint-Capraisaisens, en particulier sur la couverture numérique et la mensualisation des factures d'eau.
- Sortir des clans et se retrouver d'abord pour Saint-Caprais.



Nous nous engageons pour Saint-Caprais. On sait que la tâche ne sera pas facile, mais notre volonté de bien faire est grande.

Nous organiserons prochainement une journée de l'amitié, que les élus offriront avec leurs indemnités à l'ensemble de la population.

Merci pour votre participation, nous vous invitons à partager l'apéritif avec les élus.

## COMPOSITION DES COMMISSIONS

La mise en place des commissions s'est faite lors des conseils municipaux des 6 et 19 avril. Ces commissions seront animées par les adjoints et 3 conseillers délégués : J. MORISSEAU, G. LAYRIS et D. BERNARDI

<u>Urbanisme, Voirie, Réseaux :</u>	C. BONETA, F. CHABAGNO, P. CIRIA, G. LAYRIS, A. SIERRA
<u>Affaires Sociales :</u>	R. MANGEMATIN, F. CHABAGNO, M.D. CRAYSSAC, C. DAUBIE, A. LEVY
<u>Vie Associative :</u>	B. MAUPOME, D. BERNARDI, P.J. COUSTEIX, P. FORESTIER, J. PEREZ
<u>Scolaire :</u>	S. FROT, C. DAUBIE, P. FORESTIER, J. MORISSEAU, L. PROVOST
<u>Information, Communication :</u>	A. SIERRA, D. BERNARDI, P. J. COUSTEIX, M. D. CRAYSSAC, S. FROT, A. LEVY
<u>Matériel, Travaux, Cadre de vie :</u>	C. FONTANET, L. BILLET, C. BONETA, P. CIRIA, T. DAUBANES
<u>Finances :</u>	J. MORISSEAU, M.D. CRAYSSAC, L. PROVOST
<u>Intercommunalité :</u>	G. LAYRIS et l'ensemble des délégués intercommunaux
<u>Fêtes et cérémonies :</u>	D. BERNARDI, M. D. CRAYSSAC, P. J. COUSTEIX

Le Conseil Municipal souhaite ouvrir ses commissions aux Saint-Capraisaisens.

Si vous êtes intéressé pour participer à une commission extra municipale, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.

## LETTRE D'INFORMATION ... BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION...

Le Conseil Municipal souhaite mettre en place une information municipale qui se veut pertinente et au plus près de l'actualité ; c'est pourquoi, il vous proposera les deux sortes de publications papier abandonnées en 2008 : la Lettre d'Information Municipale (LIM) que vous connaissiez déjà et qui paraîtra une fois par mois et le Bulletin Communal d'Information (BCI) plus consistant qui sera publié 3 fois par an.

Par ailleurs, la Commission Information et Communication, travaille actuellement sur la création du site Internet. Un blog tampon sera rapidement mis en place en attendant la version définitive de votre site municipal.

## POURQUOI LA NOMINATION D'UN CONSEILLER CHARGE DES QUESTIONS DEFENSE ?

C'est une volonté du Ministère de la Défense de désigner un correspondant « défense » parmi les membres du conseil municipal. Sa mission principale est d'informer les habitants de la commune sur la politique de recrutement, sur l'obligation de recensement à 16 ans à la journée d'appel de préparation à la Défense. C'est également l'interlocuteur entre la Ministère de la Défense et la collectivité. Toutes les communes ont un délégué à la Défense. A Saint-Caprais, le conseiller nommé à ce poste est Jésus PEREZ. Celui-ci demande à ce que le Conseil ait une réflexion sur la position de la France en Afghanistan.

## Informations administratives...

### PLAN CANICULE

**Conformément au décret en vigueur, la commune doit recenser toutes les personnes âgées, handicapées, isolées et fragilisées.**

Ce registre nominatif confidentiel permettra l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence Départemental pour risques exceptionnels (ex canicule) en vue d'apporter conseil et assistance. Cette démarche d'inscription est volontaire et la déclaration facultative. Elle se fait en mairie : soit sur déclaration de la personne ou de son représentant légal, ou par écrit.

#### Qui est concerné par le registre nominatif ?

- Les personnes âgées de 60 ans et plus résidant à leur domicile.
  - Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile.
  - Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus sur le code de l'action sociale (AAH –ACTP – Carte d'invalidité – reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) ou d'une pension d'invalidité.
- Un numéro vert est mis en place au Conseil Général en cas de fortes chaleurs : 0 800 00 33 33 (centre Local d'Information et de Coordination Gériatologique. Ce numéro vert assurera une permanence téléphonique, soutenue par une équipe de professionnels du secteur médico-social, du lundi au dimanche de 8h30 à 18h00.

Si vous êtes concerné, retournez le coupon ci-dessous à la mairie afin que le CCAS puisse vous contacter.

✂-----

**PLAN CANICULE**

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

TEL : .....